



COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 15 février 2024

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 14 - votants : 14 Convocation en date du : 10 février 2024 Affichée le : 10 février 2024	Le quinze février deux Mil vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FORISSIER Johan, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : Secrétaire de séance élu : SERVY Sylvain
---	---

N° 2024D104	VOTE COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET COMMERCES
--------------------	--

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Sylvain SERVY, adjoint, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Didier BERNE, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice 2023 :

1° lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF COMMERCES		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2023	19 122.42	48 963.32	29 840.90
	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP 2023)			0.00
	Résultat à affecter			29 840.90
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2023	250 273.97	11 238.93	-239 035.04
	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP 2023)	48 711.28		-48 711.28
	Solde global d'exécution			-287 746.32
Restes à réaliser au 31.12.2023	Fonctionnement		0.00	0.00
	Investissement		0.00	0.00
Résultats cumulés 2023 (y compris les restes à réaliser)		318 107.67	60 202.25	-257 905.42

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Secrétaire de Séance
Sylvain SERVY

ROZIER EN DONZY, le 19/02/2024
Signé : le Maire, Didier BERNE

